



Selon l'arrêté du 15 décembre 2016 :

- « Les examens de biologie médicale sont réputés urgents lorsque la situation clinique du patient le nécessite. Les résultats de ces examens réputés urgents sont rendus dans un délai qui répond à la situation »
- La prescription d'un examen de biologie médicale réputé urgent en fonction de la situation clinique du patient comprend la mention du terme : « urgent » et les éléments cliniques pertinents qui motivent cette urgence. Le prescripteur indique sur la prescription le moyen par lequel il sera informé le plus rapidement, de manière fiable et traçable, du résultat. »

II) Liste des analyses légales spécifiées et délais de rendu (entre la prise en charge du dossier par le LBM et la communication du résultat validé par le biologiste)

Paramètre	Délai de rendu
NF	<p>< 2 heures</p> <p>< 1 heure</p> <p>pour les patients de la clinique St Odilon</p>
Créatinine	
Transaminases	
Potassium	
Lipase	
Glycémie	
CRP	
Troponine	
BHCG	
D-Dimères	
TP-TCA	
RAI si urgence transfusionnelle	
Paludisme/ Frottis/Goutte épaisse	

Lorsqu'une ordonnance comporte les 3 éléments suivants :

- la **notion d'urgence**

ET

- les **éléments cliniques qui motivent cette urgence**

ET

- le **moyen dont le médecin veut recevoir les résultats**

Il s'agit d'une **URGENCE LEGALE SPÉCIFIÉE**, le code **URGLEG** doit être saisi et le dossier traité en urgence ++

La personne (secrétaire ou déballeur) qui se retrouve devant met tout en œuvre pour garantir un accueil, un prélèvement et un traitement des échantillons immédiat par la technique (appel et remise en main propre de l'ordonnance au biologiste concerné)

Remarque : si le dossier comprend la mention "urgent" et l'indication mais sans le moyen de transmission alors il ne s'agit pas d'une urgence légale. Ne pas mettre le code URGLEG mais cocher "très urgent" dans l'onglet divers

III) Spécificités

- **Accueil :** La secrétaire active « **très Urgent** » dans l'onglet Divers et rajoute en commentaire « Urgence Légale Spécifiée » visualisable en cliquant sur Important et Administratif, saisit le code analyse **URGLEG**, donne l'ordonnance en main propre au biologiste et remet l'accueil effectué directement en main propre à un déballeur ou un préleveur
- **Déballage :** placer les tubes dans une panier urgente avec remise en main propre à la secrétaire, ou à la technique sur le site de Nevers, avec formulaire dédié complété.
- **Prélèvement / étiquetage :** rond noir sur les tubes concernés et remise en propre des tubes au technicien.



- **Technique** : centrifugation immédiate (si nécessaire), analyse immédiate du tube. Dès que le résultat est disponible, information au biologiste
- **Biologiste** : surveillance des alertes (Nevers) et des dossiers urgents en attente de validation, validation (partielle si nécessaire) et transmission immédiate des résultats avec vérification auprès du prescripteur concerné de la bonne communication des résultats.

IV) Réalisation des urgences légales spécifiées (délai de rendu < 2 h) :

- Clermont Berthelot:

- Rai : envoi EFS
- Chimie, NF, Troponine, BHCG, DDimères, Coagulation, Paludisme : Fait sur site
- le samedi, si absence de technique à Berthelot, le bio ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Belle-
rive

- Clermont St Jacques:

- Rai : envoi EFS
- Chimie, NF, Troponine, BHCG, DDimères, Coagulation, Paludisme : envoi à Berthelot via les tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Berthelot
- le samedi, si absence de technique à Berthelot, le bio ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Belle-
rive

- Clermont Neyrat:

- Rai : envoi EFS
- Chimie, NF, Troponine, BHCG, DDimères, Coagulation, Paludisme : envoi à Berthelot via les tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Berthelot
- le samedi, si absence de technique à Berthelot, le bio ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Belle-
rive

- Montluçon :

- RAI : envoi CH Montluçon
- Chimie, NF, Troponine, BHCG, DDimères, Coagulation : fait sur site
- Paludisme : envoi à Moulins

- St Pourçain :

- Chimie, NF, Troponine, BHCG, Ddimères, Coagulation, RAI, Paludisme : envoi à Moulins via tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Moulins ou Bellerive.

- Varennes :

- Chimie, NF, Troponine, BHCG, Ddimères, Coagulation, RAI, Paludisme : envoi à Moulins via tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Moulins ou Bellerive.

- Vichy :

- RAI : envoi CH Vichy.
- Chimie, NF, Troponine, BHCG, DDimères, Coagulation, Paludisme : envoi à Bellerive via les tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Bellerive

- Bellerive :

- RAI : envoi CH Vichy.
- Chimie, NF, Troponine, BHCG, DDimères, Coagulation, Paludisme : fait sur le site

- Bourbon Lancy :

- Chimie, NF, Troponine, BHCG, Ddimères, Coagulation, RAI, Paludisme : envoi Moulins via tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Moulins.



- Lapalisse

- Chimie, NF, Troponine, BHCG, Ddimères, Coagulation, RAI, Paludisme : envoi à Moulins via les tournées, si hors délai contacter le biologiste de Bellerive pour envoi à Bellerive par le circuit des urgences.

- Moulins

- RAI : envoi à St Odilon via tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à **St Odilon**.
- Chimie, NF, Troponine, BHCG, DDimères, Coagulation, RAI, paludisme : fait sur site.

- St Odilon :

- RAI, Chimie, NF, Troponine, DDimères, Coagulation, RAI, BHCG : fait sur site
- Paludisme : envoi à Moulins

- La Charité

- Chimie, NF, BHCG, Coagulation, RAI, Troponine, DDimères, Paludisme : envoi à Nevers via tournées, si hors délai : le biologiste ou un membre du personnel apporte le prélèvement à Nevers.

- Nevers :

Toutes les analyses sont faites sur place.